



Réseau d'économie et Système de Santé du Maghreb

Le Réseau d'Économie et Systèmes de Santé au Maghreb (RESSMA)

Organise

Le XVIII^{ème} Cours international en Economie de la Santé

sur :

***«Le renforcement des systèmes de santé et
la Couverture Sanitaire Universelle»***

Fiche technique

Les transitions démographiques, épidémiologiques et économiques, les nouveaux besoins des populations et les bouleversements du contexte international mettent les systèmes de santé des pays en développement au défi de fournir équitablement des soins de santé de qualité acceptable et à un coût supportable par la collectivité.

Ceci se traduit par un **accroissement significatif des dépenses de santé**, d'autant plus que les aspirations citoyennes et les engagements politiques visent l'objectif de couverture sanitaire universelle. La question du financement des soins se pose aujourd'hui dans de nouveaux termes notamment en ce qui concerne la combinaison entre financement collectif et contributions des ménages et des employeurs dans un contexte où les mécanismes de régulation en place sont à mettre à jour pour une meilleure efficacité.

Outre une ferme volonté politique, la conception et la mise en œuvre de **réformes des systèmes de santé** nécessitent une révision des modèles conventionnels, un développement significatif de nouveaux outils de pilotage et de régulation et la mobilisation de toutes les capacités nationales et locales. Ces missions incombent en priorité prioritairement aux pouvoirs publics. Cependant, **les organisations non gouvernementales**, locales, nationales, régionales et transnationales devraient y contribuer de façon cohérente et organisée

Incontournable et nécessaire surtout au regard des **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, **l'action intersectorielle** nous aide à mieux percevoir la nécessité de **renforcer les systèmes de santé** pour concrétiser la **Couverture Sanitaire Universelle**. En effet, seule la Couverture Sanitaire Universelle peut concrétiser **l'équité** dans la couverture des besoins des populations et **l'efficacité** dans la **mobilisation et l'utilisation des ressources**.

Il faut donc faire des choix difficiles et fixer des priorités. C'est là où les divers intervenants sont appelés à se positionner mais aussi à mieux comprendre les enjeux, les concepts et les notions fondamentales de **l'économie de la Santé**.

La réflexion ne pourra donc pas faire l'impasse sur les sujets et / ou thématiques suivantes : la **Protection Sociale** et le **Droit à la Santé**, la **Carte sanitaire** et ce qu'elle renferme comme **outil de planification, de régulation, de contractualisation, d'Accréditation, de mesure de Performance et de qualité**, ... et bien entendu la place de plus en plus importante du secteur **privé** et du **Partenariat** qui doit le lier avec le secteur **public**.

Fier et fort à la fois du succès qu'on connut les cours régionaux depuis avril 1999, le RESSMA organise, avec ses différents partenaires, la dix-huitième session de ce cours.

De 1999 à 2001, les sessions ont réuni les participants de trois pays du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie). Puis, à la faveur du partenariat avec la Banque Islamique de Développement, le cours a enregistré, à partir de 2002, la participation d'autres pays du continent africain, notamment : Mauritanie, Niger, Sénégal, Burkina Faso, Cameroun, Mali, Bénin, Djibouti, Guinée Conakry, Niger, Tchad, Togo et la Côte d'Ivoire.

Objectifs du cours

L'objectif général du cours est de familiariser les participants avec les concepts et surtout les outils pratiques de la gestion optimale des ressources et activités des services de santé aux niveaux national, régional et provincial.

L'initiative de RESSMA, axée autour de la promotion des échanges, débats sur les politiques de santé et de protection sociale, s'attèle à :

- Comprendre et utiliser l'approche et les outils d'analyse économique pour répondre aux questions soulevées dans le domaine de la santé.
- Renforcer la connaissance des participants sur l'état des systèmes de santé dans les pays et sur leurs politiques de développement de la santé et de protection sociale.
- Contribuer et encourager toutes formes d'échanges nationaux et régionaux sur les systèmes et les politiques de santé et de protection sociale.
- Renforcer les relations de travail et de coopération avec tous les partenaires et acteurs de la santé.
- Faire bénéficier les pays de l'expérience internationale et des enseignements des autres pays pour la réforme et la promotion de leurs systèmes de santé et de protection sociale.

Résultats attendus

A la fin du cours, les participants devraient être capables de :

- Identifier et estimer les coûts des services et des prestations de soins.
- Analyser les sources de financement, les mécanismes de mutualisation des ressources, les méthodes d'allocation des ressources et de paiement des producteurs de soins.
- Utiliser les données pertinentes pour la planification et la prise de décision dans le secteur de la santé.

Principaux axes du programme

Le cours est un cours à caractère général, conçu pour initier les participants aux problématiques majeures de l'Economie de la Santé.

Le programme du cours se focalise particulièrement sur les axes suivants :

- Introduction au Système de Santé
- Concept de Couverture Sanitaire Universelle
- Introduction à l'Economie de la Santé
- Analyse des coûts des services de santé et des biens médicaux
- Financement des soins de santé : mobilisation de fonds, mise en commun et allocation des ressources/achat (y compris l'achat stratégique)

- Assurance maladie sociale
- Comptes nationaux de la santé
- Economie des produits pharmaceutiques
- Promotion des bonnes pratiques et optimisation de l'utilisation des Ressources.
- Gestion des établissements et programmes de santé
- Gouvernance des structures de santé et Partenariat public - privé

Techniques et méthodes de travail

Les techniques et méthodes pédagogiques utilisées se basent sur des échanges interactifs entre facilitateurs et participants et s'articulent autour de :

- Exposés techniques introductifs
- Exercices et études de cas
- Présentations de l'expérience des pays et des participants
- Travaux de groupes et simulations
- Discussions et questions-réponses
- Etudes de dossiers

Les participants prenant une part active dans l'animation et l'enrichissement du contenu des sessions, le RESSMA incite les participants, avant leur départ vers le lieu du cours (Marrakech), à préparer, d'une part, les questions, les outils ou les dossiers et, d'autre part, apporter tout document relatif à la province ou la région ainsi que le pays où il travaille et pouvant faire l'objet d'une présentation ou d'une discussion en groupe durant le cours. Les aspects liés aux questions économiques et financières seront privilégiés.

Matériel didactique

Le RESSMA remet à chaque participant un recueil contenant un manuel du participant, des références et des documents complémentaires d'ordre général ou se rapportant aux thèmes traités.

Les participants reçoivent également le contenu du cours en version électronique sur une clé USB.

Evaluation de la formation

Evaluation des participants :

Au démarrage du cours, les participants subissent un test d'auto-évaluation. Le même test est effectué à la fin de la formation pour une évaluation de la valeur ajoutée, pour les participants, en termes de renforcement des connaissances en économie de la santé.

Evaluation du cours :

L'évaluation globale du cours, du point de vue des participants est réalisée par les organisateurs selon deux modes :

- Une évaluation quotidienne, sous forme de questions succinctes, est effectuée et exploitée dans le but d'améliorer, autant que possible dans l'immédiat, les performances d'organisation et de déroulement du cours. Les résultats de cette évaluation sont présentés le lendemain au début de la journée par un comité pédagogique chargé de rassembler et synthétiser, à la fin de la journée, les impressions des participants sur les séances de la journée.
- Une évaluation finale, sous forme d'un questionnaire plus élaboré qui porte sur :
 1. Le degré d'utilité et d'applicabilité des différents thèmes ;
 2. L'organisation pédagogique et logistique du cours ;
 3. L'utilisation des acquis du cours dans la pratique quotidienne et l'exercice des fonctions.

Attestation de formation

Le RESSMA délivre une attestation de formation. Les participants sont tenus de suivre tous les cours et doivent aussi réaliser des travaux, exercices, présentation, etc., évalués par les formateurs.

Dans le cas où une contrainte ou un événement hors de contrôle entraîne un retard justifié ou une participation partielle au séminaire de formation, sans en affecter l'acquisition de compétence, l'attestation délivrée fera état de la période réduite de présence du participant ; le paiement étant toutefois exigé en totalité.

Lieu et durée du cours

Le cours aura lieu à Marrakech du 9 au 19 Septembre 2019.

Critères d'admissibilité et modalité d'inscription

La formation s'adresse aux gestionnaires et cadres de services de santé situées à un niveau central ou intermédiaire dans le système de santé (région, province, wilaya, gouvernorat,...) ayant une formation universitaire en médecine, pharmacie, économie, droit, statistique, ... et/ou d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins 3 ans en relation avec l'un des thèmes de la formation.

Pour participer à la formation, il faut :

- S'inscrire en ligne sur notre site www.ressma.com en remplissant le formulaire d'inscription ou ;
- Envoyer par courrier électronique à fellousse@yahoo.com le formulaire d'inscription situé à la page 9 de la présente brochure ;
- Contacter le RESSMA par téléphone au +212 661180043.

Droit d'inscription et budget indicatif

Les droits d'inscription s'élèvent à 3 000 (trois milles) dollars américains par participant. Ils comprennent la préparation du programme, le matériel didactique, les enseignements proprement dit , la logistique du cours, les frais d'hébergement et de restauration.

Ces droits n'incluent pas : perdiem, billets d'avion, frais de visa et assurance.

Deux pauses-café et un déjeuner sont offerts durant les jours de formation. Nous prenons aussi à notre charge les coûts de transport occasionnés par les excursions et les visites que nous proposons en fin de semaine. Ces avantages sont bien sûr inclus dans les droits d'inscriptions.

Le chargé de projet de l'organisme bailleur doit donner sa non-objection à l'inscription des candidats.

Les droits d'inscription doivent être transférés au RESSMA au moins quatre (4) semaines avant le début du séminaire par virement au compte bancaire n°007 801 000160400000031859 (Code SWIFT d'Attijariwafa bank : BCMAMAMC)

Vous devez vous charger vous-même auprès de l'institution qui finance la couverture des coûts relatifs au billet d'avion, et à vos assurances.

Logistique, appui et divers

Dès votre inscription, vous serez épaulés dans toutes vos démarches par notre équipe logistique qui connaît parfaitement les étapes que vous devez franchir pour concrétiser votre inscription. Elle va vous accompagner, sans relâche, jusqu'à votre arrivée à Marrakech. Cette logistique permanente vous accompagnera aussi gracieusement depuis votre arrivée à l'aéroport de Marrakech jusqu'à votre départ.

Transport

Vous serez donc accueillis (nous vous demandons de nous transmettre vos itinéraires et heures d'arrivées) par notre équipe à l'aéroport de Marrakech. Nous vous reconduirons à l'aéroport de Marrakech en fin de formation. Tous nos services de transport sont couverts.

Visas pour le Maroc

Nous vous conseillons de vérifier si oui ou non vous avez besoin d'un visa pour le Maroc. Vous devez effectuer toutes les démarches pour être en possession de votre visa avant de quitter votre pays. Nous vous avisons qu'aucun visa n'est délivré à l'aéroport de Marrakech.

Assurance

Le RESSMA ne prend pas en charge l'assurance contre les risques accident-maladie-rapatriement. Vous devez donc faire le nécessaire auprès de votre employeur ou de l'organisme qui supporte vos frais de participation afin de souscrire une assurance avant votre départ.

Informations sur Marrakech

La ville qui hébergera le cours régional d'économie de la santé

La ville de Marrakech a été bâtie vers le milieu du 11^{ème} siècle par Abu Bakr de la dynastie des Almoravides. Mais c'est réellement à partir du 12^{ème} siècle, que la ville va s'embellir avec des chefs d'œuvres, la Koutoubia, les tombeaux Saadiens, les palais, les médersas ...

- ❖ La mosquée Koutoubia, monument essentiel de l'architecture musulmane fut élevée en 1147-1158, par Abd le Mou'men. Son incomparable minaret de 77 mètres, est l'un des grands repères du paysage urbain et le symbole même de la cité
- ❖ Les tombeaux Saadiens datent du XVII^{ème} siècle et comptent parmi les bijoux de l'art islamique
- ❖ Le Palais Al-Badi, construit par le Sultan Ahmed Al-Mansour est mentionné par tous les chroniqueurs comme étant un des monuments splendides du monde arabe
- ❖ La place Jamââ El Fna a été et reste encore le cœur de la ville avec ses restaurants populaires, ses charmeurs de serpents, ses conteurs, ses diseurs de bonne aventure ...

Située sur un point stratégique, Marrakech est au croisement des routes reliant le nord et le sud du pays par les cols de Tizi N'Test et Tizi N'Tichka. La ville est à 238 Km de la capitale économique Casablanca et à 321 Km de la capitale administrative Rabat.

Les températures moyennes pendant la journée sont autour de 24 degrés. La population de Marrakech et sa banlieue, qui est estimée à environ 1,5 million d'habitants, est constituée d'un riche mélange entre des populations d'origine arabe et berbère.

Marrakech dispose d'un aéroport international (l'aéroport Marrakech-Ménara) et de deux gares l'une routière et l'autre ferroviaire.

Formulaire d'inscription

Veillez vous inscrire en ligne sur notre site www.ressma.com ou encore photocopier le présent formulaire et le numériser dûment rempli afin de le retourner par courrier électronique au siège social du RESSMA à Rabat :

Rue Lamfadel Cherkaoui, Madinat Al Irfane, Rabat - BP : 6329 Rabat

Téléphone :

Télécopieur :

Mlle/Mme M.	NOM :	PRENOM (S) :
----------------	-------	--------------

VOS FONCTIONS :

Poste occupé :
Projet :
Direction :
Ministère ou organisation :
Adresse postale :
Ville et pays :

VOS COORDONNEES

Téléphone : (Bureau)	Téléphone : (Cellulaire)
Téléphone : (Domicile)	Courriel : (E-mail)

VOTRE FINANCEMENT

Nom du bailleur de fonds ou de la source de financement :
Adresse du bailleur de fonds :
Non-objection de l'accord de financement obtenu ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>



[The main body of the page is blank white space.]

